

Notre-Dame-du-Lac
Le 29 mars 2004

Monsieur Jean-Louis Loranger, directeur-régional
Ministère des Transports du Québec
Direction du Bas-St-Laurent
92, 2^E Rue Ouest, Bureau 101
Rimouski, (Québec)
G5L 8B3

OBJET : Aménagement bretelle d'accès au kilomètre 20 à Notre-Dame-du-lac

Monsieur,

Ci-joint à la présente vous trouverez une requête dûment signée par les résidents concernés par le sujet mentionné en titre.

Vous voudrez bien en prendre connaissance et nous faire part dans les meilleurs délais possibles de vos commentaires.

Si des informations supplémentaires vous étaient nécessaires, vous pouvez me contacter au numéro de téléphone suivant :

Vous remerciant de l'attention que vous apporterez à la présente, veuillez accepter Monsieur, nos salutations et nous croire,


Rodrigue Lavoie, résident

Notre-Dame-du-Lac
le 29/03/2004

REQUÊTE

AMÉNAGEMENT BRETELLE AU KILOMÈTRE 20 À N

ATTENDU QUE depuis 1971, il existe une desserte qui borne la Ville de
Notre-Dame-du-Lac;

ATTENDU QUE depuis 1971, cette desserte a toujours donné accès au
chemin à l'ouest de Ville Dégelis et aux résidents du Chemin Sud du Lac, borné
du-Lac;

ATTENDU QUE depuis 1971, cette desserte a facilité l'accès des résidents
secondaires;

ATTENDU QUE depuis 1971, cette desserte a toujours été une nécessité
d'interventions des services d'urgence tels que : les services incendies et

ATTENDU QUE cette desserte est située à plus de 9 kilomètres de
la route qui la rend conforme aux normes pour demeurer accessible au projet et

EN CONSÉQUENCE, nous soussignés, résidents au Chemin du Lac et
la traverse prévue au plan préliminaire du Ministère des Transports du Québec
la construction de l'autoroute à 4 voies, soit dotée de bretelle d'accès, au
fondée sur les considérations ci-dessus mentionnées.

NOM EN LETTRE MOULÉES

ADRESSE

98 signatures